

| | | |
|---|---|---------------------|
|  | EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE | <i>Délibération</i> |
| | Séance publique du 14 février 2020 | N° 2020-133 |

Convocation du 7 février 2020

Aujourd'hui vendredi 14 février 2020 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Patrick BOBET, M. Alain ANZIANI, M. Nicolas FLORIAN, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Christophe DUPRAT, Mme Christine BOST, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Fabien ROBERT, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOU, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Laetitia JARTY-ROY, M. François JAY, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, M. Marc LAFOSSE, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, Mme Emilie MACERON-CAZENAVE, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOLET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Michel LABARDIN à Mme Karine ROUX-LABAT
M. Erick AOUIZERATE à M. Jean-Pierre GUYOMARC'H
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Jacques GUICHOUX
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Philippe FRAILE MARTIN
Mme Solène CHAZAL-COUCAUD à Mme Elisabeth TOUTON
M. Jean-Claude FEUGAS à Mme Odile BLEIN
Mme Florence FORZY-RAFFARD à Mme Emmanuelle CUNY
M. Max GUICHARD à Mme Claude MELLIER
Mme Martine JARDINE à M. Arnaud DELLU
M. Pierre LOTHAIRE à Mme Laetitia JARTY-ROY
Mme Dominique POUSTYNNIKOFF à M. Benoît RAUTUREAU

EXCUSE(S) :

M. Patrick PUJOL, M. Jean-Louis DAVID.

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Franck RAYNAL à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 12h20
Mme Anne-Lise JACQUET à M. Kévin SUBRENAT à partir 12h10
Mme Agnès VERSEPUY à Mme Anne-Lise JACQUET jusqu'à 11h20
Mme Laurence DESSERTINE à M. Stéphan DELAUX jusqu'à 11h10
M. Bernard LEROUX à M. Alain ANZIANI à partir de 11h20
M. Alain SILVESTRE à Mme Gladys THIEBAULT à partir de 11h45

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

| | | |
|---|---|---------------------|
|  | Conseil du 14 février 2020 | Délibération |
| | Direction des relations internationales | N° 2020-133 |

Mobilisation d'un/e volontaire de solidarité internationale (VSI) dans le cadre de l'accord de coopération entre Bordeaux Métropole, et l'Etat du Tèlangana (Inde) - Décision - Autorisation

Monsieur Michel VERNEJOUL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

1. Le contexte

Le 13 octobre 2015, Bordeaux Métropole et l'Etat du Tèlangana en Inde ont signé un accord de coopération quinquennal reposant notamment sur la ville durable, les services urbains, le renforcement des liens économiques, universitaires, et culturels.

En plus de 4 ans de partenariat, de nombreuses actions ont déjà été mises en place ou sont en cours, associant de multiples acteurs du territoire :

- 10 délégations indiennes accueillies à Bordeaux : en 2016 : le Premier Secrétaire des affaires économiques de l'ambassade d'Inde en France, M. Rakesh Sharma, à l'occasion de la rencontre du club des ETI avec pour thème « comment réussir son implantation en Inde », des entreprises d'Hyderabad dans le cadre de la « semaine digitale », l'Ambassadeur d'Inde en France, M. Mohan Kumar, une délégation menée par le Maire d'Hyderabad, M. Bonthu Rammohan une délégation d'entreprises de jeux vidéo/animation à l'occasion du festival Animasia 2016 ; en 2017 : une délégation d'acteurs culturels d'Hyderabad à l'occasion d'Agora 2017 ; en 2018 : l'Attaché Défense de l'Ambassade d'Inde, le Général Sharma, à l'occasion du mouillage d'un voilier de la flotte indienne lors de la Fête du vin, le Secrétaire Principal du commerce et de l'industrie du Tèlangana, M. Jayesh Ranjan, le Secrétaire Principal du tourisme et la Directrice du patrimoine du Tèlangana ; en 2019, une délégation de chercheurs de l'institut de formation IIIT sur la thématique de la ville intelligente et des objets connectés.

- 9 délégations bordelaises à Hyderabad : en 2016 : une mission de prospection du Conseil Régional d'Aquitaine, une mission économique avec Aérocampus dans le cadre du projet de création d'un centre de formation aux métiers de l'aéronautique à Hyderabad, la participation de 2 artistes bordelais aux Festival St+Art à Hyderabad ; en 2017 : une mission préparatoire d'experts dans le cadre d'Agora, la participation de 2 artistes ; en 2018 : une mission de dégustation de vins bordelais à l'Hôtel Taj Falakuma, une délégation technique sur l'ensemble des projets de coopération, une mission de recherche scientifique sur la gestion de l'eau ; en octobre 2019, lors de la World Design Assembly, composée de 2 représentants de Bordeaux Métropole, un chef cuisinier de l'école BEST Ferrandi, 2 intervenants spécialistes du design.

- 3 conventions signées : une lettre d'intention entre Aérocampus Aquitaine et le gouvernement du Tèlangana et un accord de coopération universitaire entre les écoles d'architectures EnsapBx (École nationale supérieure

d'architecture et de paysage de Bordeaux) et JNAFAU Hyderabad (école d'architecture locale) ayant permis l'échange croisé de 4 délégations d'étudiants entre Bordeaux et Hyderabad (au total 37 étudiants bordelais et 34 étudiants hyderabadi), une convention tripartite entre Bordeaux Métropole, la ville de Bordeaux et la Galerie d'art Kalakriti pour des échanges d'artistes. Une signature de convention pour l'envoi de stagiaire à Bordeaux est en cours de procédure avec l'Alliance Française d'Hyderabad.

- 13 entreprises bordelaises mobilisées : Codatu, Linda Singer Landscapes, Systra, Ingerop, Safège, Suez Consulting, IXXI (RATP), Lumiplan, Kéolis, Gazelle Tech, Le Lyre, Aérocampus Aquitaine, Kairos Agency
- 11 entreprises indiennes mobilisées : Léa Associates, Aarvee Associates, Airbus Inde, Tata Advance System Limited, GMR, Dyanamatic, Mahindra, T-Hub, Green Gold Animation, Rock Salt Interactive Games, Purple Talk...
- Sur le plan culturel : 9 résidences d'artistes ont été organisées :
 - les artistes indiens Faiza Fatima Hassan, Masuram Ravi Kanth et Priyanka Aelay ont été accueillis à Bordeaux,
 - les artistes bordelais Yassine Balbzioui, Delphine Delas et Johann Milh ont été reçus à Hyderabad.
 - Réalisation d'un mapping vidéo projeté sur un monument historique d'Hyderabad par les artistes Delphine Delas et Nicolas Louvancourt.
 - L'artiste indien Sunil Lohar a été accueilli à Bordeaux, l'artiste bordelaise Emmanuelle Leblanc a été accueillie à Hyderabad

En 2020, plusieurs objectifs poursuivis :

- la mise en place des actions définies dans l'accord et de décliner celles-ci en différentes conventions spécifiques, avec un accent la mobilité et la promotion du partenariat auprès des populations
- le renouvellement de l'accord de coopération sur la base d'une évaluation.

Technologies et communication

- **Génie aéronautique** : le projet de création d'un centre de formation aéronautique à Hyderabad sur le modèle d'Aérocampus Aquitaine est en phase de lancement.
- **Secteur informatique** : le gouvernement indien souhaite inviter des entreprises bordelaises de l'industrie des jeux vidéo et de l'animation pour des rencontres B2B avec entreprises locales
- **Villes intelligentes** : en 2019, des échanges soutenus ont commencé entre les chercheurs indiens de l'institut de formation IIIT et les spécialistes de la mission « Ville Intelligente » de Bordeaux Métropole, de concours avec l'ambassade de France en Inde.

Gestion des politiques urbaines

- **Mobilité urbaine** : Suite aux séminaires organisés avec Bordeaux Métropole, une étude d'un corridor de mobilité du Nord au Sud d'Hyderabad est actuellement financée par l'Agence Française de Développement (AFD) au bénéfice du gouvernement du Tèlangana. La consultance, menée par le groupe Suez Consulting, a commencé fin août 2019, avec l'appui et la participation active de Bordeaux Métropole.
- **Gestion de l'eau** : la première édition du dispositif Oudin-Santini doit permettre à améliorer la collecte de l'eau et la couverture en eau potable de 4 écoles défavorisées d'Hyderabad. Le projet est porté par l'ONG SMARAN et supervisé par Bordeaux Métropole.
- **Rivière Musi** : un projet d'envergure ayant démarré pour revitaliser la rivière d'Hyderabad et aménager les berges, une participation de Bordeaux Métropole sous forme de partage d'expertise est envisagée.

Renforcement des liens universitaires, culturels, linguistiques et touristiques

Echanges universitaires : Les échanges entre écoles d'architecture se poursuivent depuis 2015. Un workshop sur les plantes à valeur santé sera organisé à l'Université d'Hyderabad par l'Université de Bordeaux en février 2019.

- **Échanges linguistiques** : Un.e étudiant.e de l'Alliance Française d'Hyderabad sera sélectionné.e pour effectuer un stage à l'Alliance Française Bordeaux Aquitaine au courant de l'été 2020. Par ailleurs, il est prévu de développer un partenariat avec l'Université de Bordeaux Montaigne pour accueillir des étudiants de Français Langue Étrangère (FLE) à Hyderabad.
- **Arts** : Le dispositif de résidence d'artistes croisée se poursuit en 2020. L'Ecole des Beaux-arts de Bordeaux organisera une mission à Hyderabad en décembre 2020 en vue d'établir des échanges avec des écoles de beaux-arts et de cinéma.

- **Tourisme** : la mobilisation d'une influenceuse « Pupilles et papilles » en février 2020 pour promouvoir la culture, notamment culinaire, d'Hyderabad auprès de la population bordelaise. Le projet d'une exposition de photographies sur les grilles du Jardin Public sur la culture d'Hyderabad (festival annuel des cerfs-volants ?).

Le contrat du VSI actuel arrivant à terme, et afin de poursuivre la dynamique partenariale entre Bordeaux Métropole et l'État du Tèlangana, il est proposé de mobiliser un contrat de volontariat international pour une durée de 12 mois (renouvelable deux fois), à compter de mi-mars 2020 (périodes d'immersion d'un mois à Bordeaux Métropole et de tuiage à Hyderabad avec le précédent volontaire de solidarité internationale/VSI incluses). »

2. Le volontariat de solidarité internationale

Pour donner une impulsion à leurs actions extérieures, les collectivités territoriales peuvent s'appuyer sur les volontariats internationaux. Ces derniers participent aux activités des collectivités qu'ils représentent dans le monde en matière de développement technique, scientifique et économique, d'action culturelle, d'environnement et d'action humanitaire.

Le volontariat international a pour objet l'accomplissement à temps plein d'une mission d'intérêt général dans les pays en voie de développement dans le domaine notamment de la coopération au développement.

2.1 Les bénéficiaires

Le VSI est ouvert aux jeunes âgés de plus de 18 ans qui s'engagent pour une durée de 6 à 24 mois pour une mission de développement, devant se dérouler hors de l'espace économique européen (expérience plafonnée à 6 ans par VSI).

2.2 Les modalités de mise en place

Les missions sont obligatoirement effectuées auprès d'associations internationales agréées par le Ministère des Affaires étrangères et européennes et du développement international.

En Nouvelle-Aquitaine, l'IFAID (Institut de formation et d'appui aux initiatives de développement) est l'organisme de référence du MEAE (Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères) pour l'envoi des volontaires.

3. Budget

Un budget prévisionnel sur 12 mois de 30 254 € a été établi par l'IFAID, comprenant les postes de dépenses suivants :

| Budget pour un nouveau recrutement INDE-IFAID Aquitaine / Bordeaux Métropole de 12 mois | | | |
|--|-----------------|---------------------------|----------------|
| Dépenses | Total | Bordeaux Métropole | IFAID |
| Coûts directs liés au volontaire | | | |
| Indemnité | 12 000 € | 12 000 € | - € |
| Couverture santé - Prévoyance | 5 660 € | 1 220 € | 4 440 € |
| Visa | 300 € | 300 € | - € |
| Voyage AR* Domicile-Hyderabad (2 billets) | 2 500 € | 2 500 € | - € |
| Hébergement | 550 € | 550 € | - € |
| Total coûts directs liés au volontaire | 21 010 € | 16 570 € | 4 440 € |
| Coûts liés au fonctionnement sur place | | | |
| Réception/ repas, représentation et congrès | 250 € | 250 € | - € |
| Forfait téléphonique professionnel | 150 € | 150 € | - € |
| Mise à disposition d'un bureau : entretien et fonctionnement reversé à l'Alliance française | 1 144 € | 1 144 € | - € |
| Déplacements professionnels (avion, taxis...) en lien avec les actions extérieures de Bordeaux Métropole | 1 500 € | 1 500 € | - € |
| Petites fournitures | 150 € | 150 € | - € |
| Total coûts liés au fonctionnement sur place | 3 194 € | 3 194 € | - € |
| Coûts indirects | | | |
| Recrutement | 750 € | 750,00 € | - € |
| Préparation au départ | 1 000 € | 220,00 € | 780,00 € |
| Suivi mensuel | 1 500 € | 300,00 € | 1 200,00 € |
| Formation au retour | 1 000 € | 642,00 € | 358,00 € |
| Fourniture | 300 € | 300,00 € | - € |
| Frais de gestion | 1 500 € | 1 500,00 € | - € |
| Total coûts indirects | 6 050 € | 3 712 € | 2 338 € |
| Total dépenses | 30 254 € | 23 476 € | 6 778 € |

Bordeaux Métropole contribuerait à hauteur de 23 476€.

Le volontaire percevrait ainsi une indemnité de 1000 € par mois sur une période de 12 mois, renouvelable deux fois.

L'IFAID participerait à hauteur de 6 778€, dont une partie serait co-financée par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU la loi n°2005 – 159 du 23 février 2005 relative au contrat de Volontariat de solidarité internationale,

VU le décret n°2005-600 du 27 mai 2005 pris pour l'application de la loi relative au contrat de Volontariat de solidarité internationale,

VU l'arrêté du 21 décembre 2005 fixant, d'une part, le montant des aides de l'Etat au Volontariat de solidarité internationale et, d'autre part, les montants minimum et maximum des indemnités versées par les associations de volontaires,

VU l'accord signé entre Bordeaux Métropole, l'Etat du Tèlangana le 13 octobre 2015

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE l'intérêt pour Bordeaux Métropole de développer une politique de coopération internationale et d'accroître ses contacts avec l'Inde, particulièrement avec la ville d'Hyderabad

DECIDE

Article 1 : d'autoriser l'envoi d'un Volontaire de solidarité internationale selon les modalités explicitées ci-dessus.

Article 2 : d'autoriser M. le Président à signer la convention avec l'IFAID Aquitaine.

Article 3 : d'autoriser M. le Président à renouveler ce contrat une fois sous réserve de l'accord mutuel des parties.

Article 4 : de prendre en charge une partie des frais liés au contrat de ce volontaire au travers d'un remboursement à l'IFAID Aquitaine d'un montant de 23 476 €.

Article 5 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice 2020, au chapitre 011, article 62878, fonction 048.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 14 février 2020

| | |
|--|---------------------------|
| REÇU EN PRÉFECTURE LE : 19 FÉVRIER 2020 | Pour expédition conforme, |
| PUBLIÉ LE : 19 FÉVRIER 2020 | le Conseiller délégué, |
| | Monsieur Michel VERNEJOUL |